

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.
Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner à ce document, veuillez consulter immédiatement votre courtier, banquier, gestionnaire, conseiller juridique, comptable, responsable relations clients ou autre conseiller professionnel. Des exemplaires de ce courrier sont disponibles dans d'autres langues à l'adresse www.ishares.com ou sur demande téléphonique au 0845 357 7000 (numéro R.-U.) (veuillez consulter le site Internet pour les numéros de téléphone internationaux)

6 novembre 2023

Destinataires : Actionnaires d'iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS ETF (le « Compartiment »)
Code ISIN : IE00BZ1NCS44

Cher Actionnaire,

Les Administrateurs d'iShares VI plc (la « **Société** ») souhaitent vous informer que l'univers d'investissement utilisé pour la stratégie de gestion des liquidités du Compartiment, et donc la politique d'investissement du Compartiment, sera modifié (comme décrit ci-dessous) le 20 novembre 2023 (la « **Date d'entrée en vigueur** ») ou aux alentours de cette date.

La modification apportée n'aura pas d'impact négatif significatif sur la façon dont votre placement est géré. Aucune action n'est requise de votre part à la suite de cette notification.

Une nouvelle version du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ou du Document d'information clé (DIC) de la Société sera publiée à la Date d'entrée en vigueur ou aux alentours de celle-ci, sous réserve de l'approbation de la Banque centrale d'Irlande, et sera disponible sur le site Internet www.ishares.com. Les Actionnaires sont priés de se reporter au prospectus de la Société pour de plus amples informations sur la modification couverte par la présente lettre.

Expansion de l'univers d'investissement du Compartiment

L'Indice de référence du Compartiment (l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index) mesure le rendement sur les contrats à terme ferme (futures) sur matières premières constituant l'Indice combiné avec le notional desdits contrats à terme ferme (futures) investis au taux variable fixé par enchères hebdomadaire pour les bons du Trésor américain à 3 mois. Lorsqu'il recourt à des swaps de rendement total non financés, le Compartiment investit actuellement ses liquidités dans des bons du Trésor américain. L'expansion de l'univers d'investissement dans le cadre de la stratégie de gestion des liquidités au-delà des bons du Trésor américain permettra au Compartiment de mieux suivre la mesure du rendement incorporée au sein de l'indice (c.-à-d. le dernier taux d'adjudication hebdomadaire pour les bons du Trésor américain à 3 mois) et

iShares VI public limited company

1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company

Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.

Registered in Ireland under registration number 506453.

Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).

iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

minimiser la différence de suivi potentielle du Compartiment par rapport à l'Indice de référence. Il n'est pas prévu que les modifications apportées à l'univers d'investissement entraînent une modification de l'Indicateur synthétique de risque/rendement ou de l'écart de suivi anticipé du Compartiment.

Les Administrateurs estiment que cette modification de la stratégie d'investissement du Compartiment est dans l'intérêt des actionnaires du Compartiment.

De plus amples informations sur l'Indice de référence (y compris ses composantes) sont disponibles sur le site Internet du fournisseur de l'indice à l'adresse <https://www.bloombergindices.com/bloombergcommodity-index-family/>

Veuillez vous reporter à l'Annexe de la présente lettre pour de plus amples informations sur la manière dont la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée suite à cette modification.

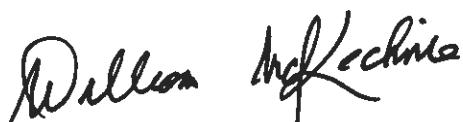
Frais

Il n'est pas prévu que le Compartiment supporte des frais de transaction supplémentaires associés à l'expansion de l'univers d'investissement.

Informations complémentaires

Si vous avez la moindre question concernant la modification apportée à la Société, veuillez nous contacter à l'adresse email info@ishares.com.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Administrator

Au nom et pour le compte d'iShares VI plc

iShares VI public limited company
1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company

Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.

Registered in Ireland under registration number 506453.

Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).

iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

Annexe

Les amendements proposés de l'objectif et de la politique d'investissement ainsi que de la description de l'indice de référence du Compartiment, sous réserve de toute modification exigée par la Banque centrale d'Irlande, sont indiqués ci-dessous, soulignés et en gras :

iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS ETF	
Objectif d'investissement et description de l'Indice de référence actuels :	Objectif d'investissement et description de l'Indice de référence proposés (modifications soulignées et en gras)
<p>Objectif d'investissement L'objectif d'investissement du Compartiment vise à fournir aux investisseurs un rendement total, en tenant compte des rendements à la fois de capital et de revenus, qui reflète le rendement de l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index.</p> <p>Politique d'investissement Pour atteindre cet objectif d'investissement, la politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans des IFD, notamment des swaps de rendement total non financés, ayant pour objectif de fournir au Compartiment un rendement qui reflète la performance de son Indice de référence, l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index. Lorsqu'il recourt à des swaps de rendement total non financés, le Compartiment investit directement dans des Bons du Trésor américains, notamment des Bons du Trésor américains ayant une échéance comprise entre 0 et 12 mois, et, en vertu des swaps de rendement total non financés, le Compartiment échangera le taux du Trésor américain à 3 mois contre le rendement de l'Indice de référence. Les swaps avec les contreparties seront conclus conformément aux conditions et de la manière déterminées par le Gestionnaire d'investissements. Étant donné que le Compartiment cherche à répliquer la performance de l'Indice de référence, il présentera une exposition</p>	<p>Objectif d'investissement L'objectif d'investissement du Compartiment vise à fournir aux investisseurs un rendement total, en tenant compte des rendements à la fois de capital et de revenus, qui reflète le rendement de l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index.</p> <p>Politique d'investissement Pour atteindre cet objectif d'investissement, la politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans des IFD, notamment des swaps de rendement total non financés, ayant pour objectif de fournir au Compartiment un rendement qui reflète la performance de son Indice de référence, l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index. Lorsqu'il recourt à des swaps de rendement total non financés, le Compartiment investit directement dans des valeurs mobilières, y compris des bons du Trésor américain, des instruments du marché monétaire, notamment des instruments émis ou garantis par des gouvernements ou des entités internationales publiques, des dépôts auprès d'établissements de crédit tels que prescrits dans les Règlements OPCVM de la Banque centrale, des certificats de dépôt et des billets de trésorerie. En vertu des swaps de rendement total non financés, le Compartiment échangera le taux du</p>

iShares VI public limited company

1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company

Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.

Registered in Ireland under registration number 506453.

Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).

iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

indirecte aux composantes individuelles de l'Indice de référence. L'exposition indirecte à chaque matière première spécifique est limitée à 20 % de la Valeur de l'actif net du Compartiment, bien que cette limite puisse être portée à 35 % pour une matière première spécifique de l'Indice de référence dans des conditions de marché exceptionnelles (telles qu'exposées à la section 4 de l'Annexe III du Prospectus). Les matières premières fortement corrélées sont considérées comme représentant une matière première aux fins du calcul des expositions du Compartiment.

Aucune garantie ne peut être donnée que, par le biais des investissements du Compartiment dans les swaps, les rendements du Compartiment suivront exactement ceux de l'Indice de référence.

Conformément aux dispositions du Règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR) et aux termes de la documentation régissant les swaps concernés conclus par le Compartiment, chacune des contreparties du Compartiment est tenue de fournir une garantie au Compartiment (et inversement) afin de couvrir l'exposition à l'évaluation quotidienne à la valeur nette de marché à l'égard des swaps concernés conclus entre les contreparties et le Compartiment. Conformément aux termes de cette documentation, la garantie est transférée au Compartiment par la contrepartie (ou inversement) si l'exposition concernée à l'évaluation quotidienne à la valeur de marché dépasse le montant de transfert minimum (dont l'objet est d'éviter les transferts de minimis). Conformément au règlement EMIR, le montant de transfert minimal ne dépassera pas 500 000 EUR. Dans les cas où le Compartiment aurait une exposition à un risque non garantie vis-à-vis d'une contrepartie, le Compartiment continuera à respecter les limites prévues au paragraphe 2.8 de l'Annexe III. La garantie transférée au Compartiment sera détenue par le Dépositaire.

Trésor américain à 3 mois contre le rendement de l'Indice de référence. **Le Compartiment peut également investir directement dans d'autres titres à revenu fixe ou des fonds du marché monétaire et échanger le rendement de ces valeurs contre la performance de l'Indice de référence aux termes des swaps de rendement total non financés.**

Les swaps avec les contreparties seront conclus conformément aux conditions et de la manière déterminées par le Gestionnaire d'investissements. Étant donné que le Compartiment cherche à répliquer la performance de l'Indice de référence, il présentera une exposition indirecte aux composantes individuelles de l'Indice de référence. L'exposition indirecte à chaque matière première spécifique est limitée à 20 % de la Valeur de l'actif net du Compartiment, bien que cette limite puisse être portée à 35 % pour une matière première spécifique de l'Indice de référence dans des conditions de marché exceptionnelles (telles qu'exposées à la section 4 de l'Annexe III du Prospectus). Les matières premières fortement corrélées sont considérées comme représentant une matière première aux fins du calcul des expositions du Compartiment.

Aucune garantie ne peut être donnée que, par le biais des investissements du Compartiment dans les swaps, les rendements du Compartiment suivront exactement ceux de l'Indice de référence.

Conformément aux dispositions du Règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR) et aux termes de la documentation régissant les swaps concernés conclus par le Compartiment, chacune des contreparties du Compartiment est tenue de fournir une garantie au Compartiment (et inversement) afin de couvrir l'exposition à l'évaluation quotidienne à la valeur nette de marché à l'égard des swaps concernés

iShares VI public limited company
1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company
Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.
Registered in Ireland under registration number 506453.
Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).
iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

<p>Le Compartiment peut également obtenir une exposition à son Indice de référence par le biais d'investissements dans d'autres IFD tels que des options et des contrats à terme ferme (futures) non livrables.</p> <p>La Devise de référence d'iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS ETF est le dollar américain (\$ US).</p>	<p>conclus entre les contreparties et le Compartiment. Conformément aux termes de cette documentation, la garantie est transférée au Compartiment par la contrepartie (ou inversement) si l'exposition concernée à l'évaluation quotidienne à la valeur de marché dépasse le montant de transfert minimum (dont l'objet est d'éviter les transferts de minimis). Conformément au règlement EMIR, le montant de transfert minimal ne dépassera pas 500 000 EUR. Dans les cas où le Compartiment aurait une exposition à un risque non garantie vis-à-vis d'une contrepartie, le Compartiment continuera à respecter les limites prévues au paragraphe 2.8 de l'Annexe III. La garantie transférée au Compartiment sera détenue par le Dépositaire.</p> <p>Le Compartiment peut également obtenir une exposition à son Indice de référence par le biais d'investissements dans d'autres IFD tels que des options et des contrats à terme ferme (futures) non livrables.</p> <p>La Devise de référence d'iShares Bloomberg Enhanced Roll Yield Commodity Swap UCITS ETF est le dollar américain (\$ US).</p>
<p>Indice de référence</p> <p>L'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index mesure le rendement sur les contrats à terme ferme (futures) sur matières premières constituant l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Index combiné à la valeur notionnelle de ces contrats à terme ferme (futures) investis au dernier taux d'adjudication hebdomadaire pour les bons du Trésor américain à 3 mois et vise à atténuer les effets d'un taux de rendement de renouvellement négatif sur la performance de l'Indice de référence. Le rendement obtenu par renouvellement correspond à la différence entre les prix des contrats à terme ferme (futures) plus courts et des contrats à terme</p>	<p>Indice de référence</p> <p>L'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Total Return Index mesure le rendement sur les contrats à terme ferme (futures) sur matières premières constituant l'indice Bloomberg Enhanced Roll Yield Index combiné à la valeur notionnelle de ces contrats à terme ferme (futures) investis au dernier taux d'adjudication hebdomadaire pour les bons du Trésor américain à 3 mois et vise à atténuer les effets d'un taux de rendement de renouvellement négatif sur la performance de l'Indice de référence. Le rendement obtenu par renouvellement correspond à la différence entre les prix des contrats à terme ferme (futures) plus</p>

iShares VI public limited company

1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company

Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.

Registered in Ireland under registration number 506453.

Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).

iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

<p>ferme (futures) plus longs lorsqu'ils sont « renouvelés ».</p> <p>Les contrats à terme ferme (futures) doivent être « renouvelés » avant leur échéance afin de maintenir l'exposition et d'éviter de devoir livrer physiquement la matière première sous-jacente. La procédure de renouvellement suppose de dénouer la position sur contrats à terme ferme (futures) en cours, qui arrive à expiration, et d'ouvrir une nouvelle position assortie d'une date d'expiration ultérieure. La courbe à terme des contrats à terme ferme (futures) sur matières premières présente souvent une pente ascendante (une situation désignée par l'expression « contango ») – qui signifie que le coût d'une matière première devant être livrée à une date ultérieure est plus élevé que son prix au comptant, ou que le prix d'une livraison future très éloignée dans le temps est plus élevé que le prix d'une livraison à bref délai. Cela reflète les coûts de portage. La situation contraire à une opération de contango, lorsque le coût d'une matière première devant être livrée à une date ultérieure est inférieur à son prix au comptant, ou que le prix d'une livraison dans un futur éloigné est inférieur au prix d'une livraison dans un futur proche, est appelée « backwardation ». Dans le cas d'un contango, les rendements seront réduits lors du renouvellement de la position du fait de la nécessité d'acheter un contrat à un prix supérieur à celui qui est vendu.</p> <p>L'Indice de référence est conçu de façon à être un indice de référence liquide et diversifié pour les investissements en matières premières, en représentant les secteurs de l'énergie, des métaux précieux, des métaux industriels, de l'agriculture (y compris maïs et soja) et du bétail.</p> <p>L'Indice de référence est conçu de façon à offrir une exposition large aux matières premières en tant que classe d'actifs, dans</p>	<p>courts et des contrats à terme ferme (futures) plus longs lorsqu'ils sont « renouvelés ».</p> <p>Les contrats à terme ferme (futures) doivent être « renouvelés » avant leur échéance afin de maintenir l'exposition et d'éviter de devoir livrer physiquement la matière première sous-jacente. La procédure de renouvellement suppose de dénouer la position sur contrats à terme ferme (futures) en cours, qui arrive à expiration, et d'ouvrir une nouvelle position assortie d'une date d'expiration ultérieure. La courbe à terme des contrats à terme ferme (futures) sur matières premières présente souvent une pente ascendante (une situation désignée par l'expression « contango ») – qui signifie que le coût d'une matière première devant être livrée à une date ultérieure est plus élevé que son prix au comptant, ou que le prix d'une livraison future très éloignée dans le temps est plus élevé que le prix d'une livraison à bref délai. Cela reflète les coûts de portage. La situation contraire à une opération de contango, lorsque le coût d'une matière première devant être livrée à une date ultérieure est inférieur à son prix au comptant, ou que le prix d'une livraison dans un futur éloigné est inférieur au prix d'une livraison dans un futur proche, est appelée « backwardation ». Dans le cas d'un contango, les rendements seront réduits lors du roulement de la position du fait de la nécessité d'acheter un contrat à un prix supérieur à celui qui est vendu.</p> <p>L'Indice de référence est conçu de façon à être un indice de référence liquide et diversifié pour les investissements en matières premières, en représentant les secteurs de l'énergie, des métaux précieux, des métaux industriels, de l'agriculture (y compris maïs et soja) et du bétail.</p> <p>L'Indice de référence est conçu de façon à offrir une exposition large aux matières premières en tant que classe d'actifs, dans</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

iShares VI public limited company

1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company

Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.

Registered in Ireland under registration number 506453.

Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).

iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated

liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.

premières ne devrait dominer l'Indice de référence dans des conditions de marché normales. Les matières premières admissibles dans l'Indice de référence comprennent: le pétrole brut Brent, le gasoil, le pétrole brut WTI, le fioul, le gaz naturel, l'essence, l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, l'étain, le nickel, le plomb, l'aluminium, le blé de Chicago, le blé de Kansas City, le soja, l'huile de soja, la farine de soja, le maïs, le coton, le café, le sucre, le porc maigre, le bétail sur pied et le bétail d'engraissement. Aux fins d'appliquer les règles de diversification mentionnées ci-dessous, chaque matière première admissible dans l'Indice de référence est attribuée à l'un des « groupes de matières premières » suivants : énergie (pétrole brut Brent, diesel à faible teneur en soufre, pétrole brut WTI, essence pour additivation en biocarburants (RBOB), diesel à très faible teneur en soufre, gaz naturel), métaux précieux (or, argent), métaux industriels (cuivre COMEX, zinc, étain, nickel, plomb, aluminium), céréales (blé de Chicago, blé de Kansas City, soja, huile de soja, farine de soja, maïs), matières premières agricoles (café, coton, sucre) et bétail (porc maigre, bétail sur pied et bétail d'engraissement).

L'Indice de référence est soumis aux restrictions en matière de plafonnement suivantes (lesquelles sont appliquées au moment de son rééquilibrage annuel et peuvent être dépassées entre les rééquilibrages) pour maintenir la diversification :

- Aucun groupe de matières premières associé spécifique (par exemple : énergie, métaux précieux, bétail ou céréales comme décrit ci-dessus) ne peut constituer plus de 33 % de l'Indice de référence ;
- Aucune matière première spécifique ne peut constituer plus de 15 % de l'Indice de référence ;
- Aucune matière première spécifique ne peut constituer moins de 1,5 % de l'Indice de référence, dans la mesure permise par la liquidité.

la mesure où aucune matière première spécifique ni aucun secteur des matières premières ne devrait dominer l'Indice de référence dans des conditions de marché normales. Les matières premières admissibles dans l'Indice de référence comprennent: le pétrole brut Brent, le gasoil, le pétrole brut WTI, le fioul, le gaz naturel, l'essence, l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, l'étain, le nickel, le plomb, l'aluminium, le blé de Chicago, le blé de Kansas City, le soja, l'huile de soja, la farine de soja, le maïs, le coton, le café, le sucre, le porc maigre, le bétail sur pied et le bétail d'engraissement.

Aux fins d'application des règles de diversification mentionnées ci-dessous, chaque matière première admissible dans l'Indice de référence est attribuée à l'un des « groupes de matières premières » suivants : énergie (pétrole brut Brent, diesel à faible teneur en soufre, pétrole brut WTI, essence pour additivation en biocarburants (RBOB), diesel à très faible teneur en soufre, gaz naturel), métaux précieux (or, argent), métaux industriels (cuivre COMEX, zinc, étain, nickel, plomb, aluminium), céréales (blé de Chicago, blé de Kansas City, soja, huile de soja, farine de soja, maïs), matières premières agricoles (café, coton, sucre) et bétail (porc maigre, bétail sur pied et bétail d'engraissement).

L'Indice de référence est soumis aux restrictions en matière de plafonnement suivantes (lesquelles sont appliquées au moment de son rééquilibrage annuel et peuvent être dépassées entre les rééquilibrages) pour maintenir la diversification :

- Aucun groupe de matières premières associé spécifique (par exemple : énergie, métaux précieux, bétail ou céréales comme décrit ci-dessus) ne peut constituer plus de 33 % de l'Indice de référence ;
- Aucune matière première spécifique ne peut constituer plus de 15 % de l'Indice de référence ;

iShares VI public limited company
1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

<p>L'Indice de référence est composé de trois à quatre contrats à terme ferme (futures) pour chaque matière première. L'Indice de référence passe à un nouvel ensemble de contrats à terme ferme (futures) pour chaque matière première sur une base mensuelle sur une période de dix jours ouvrés en cherchant à maintenir une exposition diversifiée à la courbe dans le temps.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune matière première spécifique ne peut constituer moins de 1,5 % de l'Indice de référence, dans la mesure permise par la liquidité.
<p>L'Indice de référence est rééquilibré chaque année. De plus amples informations sur l'Indice de référence (y compris ses composantes) sont disponibles sur le site Internet du fournisseur de l'indice à l'adresse https://www.bloombergindices.com/bloombergcommodity-index-family/</p>	<p>L'Indice de référence est composé de trois à quatre contrats à terme ferme (futures) pour chaque matière première. L'Indice de référence passe à un nouvel ensemble de contrats à terme ferme (futures) pour chaque matière première sur une base mensuelle sur une période de dix jours ouvrés en cherchant à maintenir une exposition diversifiée à la courbe dans le temps.</p>

iShares VI public limited company
1st Floor, 2 Ballsbridge Park, Ballsbridge, Dublin 4, D04 YW83, Ireland | www.ishares.com

iShares VI public limited company
 Registered Office: 200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 RK57, Ireland.
 Registered in Ireland under registration number 506453.
 Directors: William McKechnie (Chair); Ros O'Shea; Deirdre Somers; Padraig Kenny; Peter Vivian (British).
 iShares VI plc is an umbrella type open ended investment company with variable capital and having segregated liability between its funds. Regulated by the Central Bank of Ireland.